

Vous roulez peu, vous payez moins !

Nous vous proposons 3 forfaits 4 000, 7 000 et 9 000 km qui vous permettent d'économiser **jusqu'à 25 %⁽¹⁾** sur votre tarif auto, tout en profitant des mêmes garanties et services qu'en kilométrage illimité. Les kilomètres non roulés de votre forfait 7 000 ou 9 000 km ne sont pas perdus, vous pouvez constituer une Réserve Kilométrique⁽²⁾ qui peut atteindre 5 000 km, et les utiliser en cas de besoin.

Bénéficiez de tarifs réduits !

• A la fois automobiliste et motard ?

Profitez d'une réduction allant **jusqu'à 60 %⁽³⁾** sur votre cotisation d'assurance moto si votre voiture est aussi assurée chez nous. Bénéficiez également de la reprise de votre bonus auto, même si votre voiture est assurée ailleurs !

• Vous possédez deux voitures ?

Découvrez notre offre **Double Auto !** Assurez la deuxième voiture au kilomètre et profitez d'une réduction allant **jusqu'à 25 %⁽⁴⁾**.

• Vous et votre conjoint ne prêtez presque jamais votre voiture ?

Si vous seul et la personne avec qui vous habitez conduisez votre voiture, choisissez la « **conduite couple** » et bénéficiez d'une réduction supplémentaire sur votre tarif auto.

Avec Mon assistance mobile,
simplifiez-vous les tracas quotidiens

Téléchargez l'application **Mon assistance mobile**
dans l'Espace Client sur le site www.allianz.fr



(1) Réduction par rapport au tarif déplacements privés et professionnels. Montant évalué avec le forfait 4 000 km ; la réduction constatée sur un profil représentatif est de 15 %.

(2) La réserve des kilomètres non consommés s'applique aux forfaits kilométriques 7 000 et 9 000 km avec compteur. La gestion du suivi kilométrique est réalisée en partenariat avec SOFCA.

(3) Réduction sur votre cotisation moto si vous assurez également votre auto chez Allianz. La réduction constatée chez un profil représentatif est de 40 %.

(4) Offre valable sur le deuxième véhicule assuré par un contrat Assurance Auto Km forfait 7 000 ou 9 000 km. Réduction calculée par rapport au tarif déplacements privés et professionnels. Montant évalué avec le forfait 7 000 km ; la réduction constatée sur un profil représentatif est de 15 %.

Offres soumises à conditions.

L'ensemble des garanties et services présentés dans ce document s'exerce selon les clauses et conditions du contrat L'assurance auto Allianz.

Pour de plus amples renseignements,
votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances.
Société anonyme au capital de 938 787 416 euros.
Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 Paris
542 110 291 R.C.S. Paris.

www.allianz.fr



Mondial Assistance France

Société par Actions Simplifiée au capital
de 7 584 076,86 euros - 490 381 753 RCS Paris.
Siège social : 54, rue de Londres - 75008 Paris. Société
de courtage d'assurances - Inscription ORIAS 07 026 669.

PROTEXIA



Protexia France

Entreprise régie par le Code des assurances.
Société anonyme au capital de 1 895 248 euros.
Siège social : 9, boulevard des Italiens - 75002 Paris
382 276 624 RCS Paris.

Document à caractère publicitaire

COM15425 - V04/J11 - Imp 05/11 - Réalisation : M. E. U. R. A. - Crédits photos : Getty Images / Fotolia.



L'assurance auto Allianz

Parce qu'il n'y a pas qu'un seul modèle de conducteur et que vos pratiques automobiles ne sont pas celles de votre voisin ni celles d'hier, nos garanties et nos packs ont été conçus pour s'adapter à vos besoins.



L'assurance auto Allianz, une offre sur-mesure

Quels que soient vos besoins, avec L'assurance auto Allianz, vous construisez l'assurance qui vous ressemble en choisissant vos niveaux de couverture pour votre voiture, son conducteur et l'assistance. Vous bénéficiez d'une offre vraiment modulaire et personnalisée !

Choisissez votre assurance parmi nos 5 formules :

- **C Eco** : sûr d'être assuré, même avec un petit budget.
- **C1 et C1+** : assuré au « Tiers » et rassuré.
- **C2** : assuré en « Intermédiaire » pour plus de sécurité.
- **C3** : assuré en « Tous risques » quoi qu'il arrive.

Ajustez vos garanties avec nos options et nos Packs Essentiels⁽¹⁾.

Bénéficiez de tarifs réduits selon votre profil conducteur.

(1) Options et packs à choisir parmi la prise en charge des frais de réparation en cas de panne garantie, l'assistance en bas de chez vous, le remboursement à neuf de votre voiture...



Avec L'assurance auto Allianz, assurez votre voiture en toute sérénité !

Pour Allianz, la qualité des services passe avant tout par la transparence. Comprendre son contrat et son champ d'application est essentiel pour mieux en appréhender les limites et ainsi faire le meilleur choix. C'est pourquoi, Allianz s'efforce de bien distinguer les garanties comprises dans chaque formule. Ainsi, il n'y a jamais de mauvaises surprises.

Si je percuté une voiture et blesse ses occupants, quelle est ma garantie ?

La Garantie « **Responsabilité Civile** » prend en charge les dommages que vous causez à autrui. Les dégâts de la voiture percutée et les blessures de ses occupants sont remboursés. Cette garantie s'applique également si vous renversez un piéton...
Compris dans les formules C Eco / C1 / C1+ / C2 / C3

Quelle est mon indemnisation si je suis blessé dans un accident, au volant de ma voiture ?

Grâce à la « **Garantie Conducteur** », vous êtes indemnisé pour les dommages corporels que vous avez subis que vous soyez responsable de l'accident ou non, et vous pouvez choisir d'être couvert jusqu'à 1 million d'euros.

Compris dans les formules C Eco / C1 / C1+ / C2 / C3

Si une de mes vitres est abîmée par un gravillon, suis-je couvert ?

Avec la garantie « **Bris des glaces** », votre vitre est réparée ou remplacée ! Cette garantie couvre aussi le pare-brise, le toit ouvrant...
Compris dans les formules C1+ / C2 / C3

Et si ma voiture est volée ou incendiée ?

Pas de panique, la garantie « **Vol** » vous rembourse votre voiture selon la valeur déterminée par l'expert. Vous êtes aussi remboursé si votre voiture subit un incendie.

Compris dans les formules C2 / C3

Ma voiture est abîmée par ma faute, existe-t-il une garantie pour ça ?

Oui, la garantie « **Dommages tous accidents** » couvre tous les chocs et les dommages que peut subir votre voiture. Cette garantie s'applique aussi si vous percutez un arbre, si vous retrouvez votre voiture cabossée ou votre portière rayée sur un parking...

Compris dans la formule C3

J'ai choisi la formule Classique Eco et je tombe en panne. Vous m'aidez quand même ?

Bien sûr ! Grâce à l'« **Assistance Essentielle** », nous organisons pour vous et prenons en charge les frais du dépannage sur place ou du remorquage de votre voiture en cas d'accident, incendie, vol ou tentative de vol. Nous mettons aussi à votre disposition et prenons en charge un taxi ou un billet de train pour rentrer chez vous⁽¹⁾.

Compris dans la formule C Eco

Imaginons que je tombe en panne à plus de 25 km de chez moi. Que se passe-t-il ?

Grâce à la garantie « **Assistance** », votre voiture est dépannée si elle est immobilisée par exemple pour une crevaison ou une erreur de carburant à plus de 25 km de chez vous⁽²⁾.

Le « + » Allianz : nous ne vous laissons pas tomber !
En cas de panne à moins de 25 km de chez vous, nous organisons, si vous le souhaitez, le dépannage sur place ou le remorquage de votre voiture⁽³⁾.

Compris dans les formules C1 / C1+ / C2 / C3

(1) Prestation soumise à conditions.

(2) En cas d'accident, d'incendie ou de vol, notre garantie s'applique sans franchise kilométrique.

(3) Si vous n'avez pas souscrit l'option Dépannage 0 km ou un Pack Mobilité, en cas de panne à moins de 25 km de chez vous, les frais de dépannage-remorquage restent à votre charge.



Avec les options, augmentez votre protection !

Vous êtes en conflit avec votre garagiste ?

Si vous avez des problèmes dans le cadre de l'achat, de la vente ou de la réparation de votre voiture, vous êtes assisté dans vos démarches grâce à l'option « **Protection Juridique Automobile** ».

Accessible pour les formules C Eco / C1 / C1+ / C2 / C3

Vous tombez en panne près de chez vous ?

L'option « **Dépannage 0 km** » vous permet d'être dépanné sans franchise kilométrique.

Accessible pour les formules C1 / C1+ / C2 / C3

Vos bagages dans le coffre de toit ont été volés ?

Ils sont remboursés grâce à l'option « **Contenu** » !

Accessible pour la formule C3

Vous avez ajouté des jantes aluminium à votre voiture ?

L'option « **Equipements** » les couvre en cas de problème.

Accessible pour la formule C3

(4) Véhicule de catégorie équivalente (D maximum) pour une voiture de tourisme, et jusqu'à 12 m³ pour un véhicule utilitaire.

(5) Ce pack est accessible aux voitures de moins de 150 000 km.

(6) Le Pack Valeur plus 36 mois s'applique à toutes les voitures propres (de moins de 2 ans bénéficiant d'un bonus écologique), hybrides électriques (dotées à la fois d'un moteur thermique et d'un moteur électrique) et 100 % électriques.

Encore plus de confort avec les Packs Essentiels Allianz !

Vous avez besoin de vous déplacer alors que votre voiture est immobilisée ?

- Le **Pack Mobilité classique** vous dépanne même en bas de chez vous et vous permet de profiter d'un véhicule de remplacement⁽⁴⁾ jusqu'à 8 jours en cas de panne, 15 jours si vous avez eu un accident, et 30 jours si votre voiture a été volée !

Accessible pour les formules C1 / C1+ / C2 / C3

- Le **Pack Mobilité plus** vous dépanne même en bas de chez vous et vous permet de profiter d'un véhicule de remplacement⁽⁴⁾ jusqu'à 30 jours quel que soit l'événement garanti (panne, accident, vol) si votre voiture est immobilisée, et le temps des réparations, jusqu'à 7 jours, si elle n'a pas nécessité de remorquage.

Accessible pour la formule C3

Vous voulez que votre voiture soit mieux remboursée en cas de sinistre

- Le **Pack Valeur plus**⁽⁵⁾ couvre votre voiture à sa valeur d'achat pendant ses 2 premières années, et vous apporte ensuite un complément jusqu'à 40 % sur le montant estimé par l'expert. Dans tous les cas, vous êtes assuré de percevoir un minimum de 3 000 € !

Le « + » Allianz pour les voitures propres, hybrides ou 100 % électriques : grâce au Pack Valeur plus 36 mois⁽⁶⁾, la valeur d'achat de votre voiture est étendue à 3 ans, en plus des autres avantages du Pack Valeur plus !

Accessibles pour la formule C3

Si vous êtes victime d'une panne

- Le **Pack Réparation**⁽⁷⁾ prend en charge, en cas de panne garantie⁽⁸⁾, les frais de réparation, pièces et main d'œuvre. Vous êtes aidé grâce au télédiagnostic de la panne, et vous êtes accompagné dans toutes vos démarches liées à la réparation de votre voiture.

Accessible pour la formule C3

(7) La voiture devra avoir moins de 7 ans et avoir parcouru moins de 100 000 km à la souscription.

(8) Les pannes concernant les pièces devant faire l'objet d'un remplacement régulier lors de l'entretien de la voiture ne sont pas garanties.